



Compte rendu du Conseil d'école Ecole maternelle Brillenciel Mardi 24 mars 2009

Etaient présents :

- . pour la municipalité : Mr Bouju, Maire , Mme Goyard-Barrois, adjointe Vie scolaire, Mr Favre, conseiller municipal
- . pour les parents : Mmes Bon, Debove, Tramoni-Fayolle et Mrs Dumoulin, Ribas
- . pour les enseignantes : Mmes Burgada, Mege, Nicolas, Pointon-Schoenauer, et Melle Bonnefoy
- . pour les ATSEM : Mmes Drevet et Madrange
- . pour les DDEN : Mme Carron

Règlement intérieur / Fonctionnement quotidien

Lors du 1^{er} conseil d'école, le règlement intérieur de l'école n'avait pas pu être voté, faute de décision au sujet des horaires d'ouverture de l'école. Les parents d'élèves et la municipalité ont consulté Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale et ont obtenu le maintien des horaires actuels, compte-tenu des travaux dans la commune et du temps pour emmener des enfants sur les 2 écoles (maternelle et élémentaire). Le règlement intérieur pour cette année scolaire est donc adopté à l'unanimité.

La directrice informe le conseil des difficultés de fonctionnement au quotidien depuis janvier, lié au non-remplacement d'un poste d'ATSEM (départ à la retraite). Diverses stratégies ont été essayées mais aucune n'est véritablement satisfaisante, essentiellement dû au fait que l'école soit en 2 bâtiments distincts. Une demande d'attribution d'aide partielle d'un personnel supplémentaire (2 à 3 heures le matin) auprès de la mairie n'a pas été retenue.

L'équipe éducative est inquiète quant à l'organisation de la rentrée prochaine car les nouveaux inscrits de 2007 et 2006 nécessitent une attention toute particulière. La directrice envisage donc de modifier les horaires et le principe d'accueil des parents à l'intérieur des locaux. Elle soumettra un projet à Mme l'Inspectrice pour validation et application dès la rentrée de septembre 2009.

Rentrée 2009 : inscriptions / accueil des 2-3 ans

Les inscriptions auront lieu la semaine du 27 avril. Les créneaux horaires sont affichés à l'école, chez les commerçants, sur le panneau lumineux de la commune et sur le site de l'école. Les enfants de 3 ans nés en 2006 sont inscrits sans aucune réserve. La scolarisation des 2 ans, nés en 2007, va se faire comme les années précédentes selon un comptage en rapport avec le nombre d'enfants de 3 ans scolarisés cette année. Ainsi, pour Brillenciel, 8 enfants nés en 2007 seront accueillis (les plus âgés).

L'équipe pédagogique sera modifiée : départ de Mme Mege et de Melle Bonnefoy (nomination à titre provisoire)

Aide personnalisée

Le bilan pédagogique de ce soutien ciblé et temporaire est positif. Malgré des horaires pas forcément évidents, une vingtaine d'élèves en moyenne participent à ce dispositif depuis la rentrée de novembre à chaque période (seulement 2 refus).

Avenant TICE (techniques informatiques et de communication à l'école)

En complément du projet d'école 2008-2012, un volet numérique a été élaboré par l'équipe enseignante. Ce projet a permis de faire la synthèse entre les besoins et les actions déjà menées ou à mettre encore en place à Brillenciel. Il a été validé par Mme l'Inspectrice.

Ainsi, le B2i niveau 1 (Brevet informatique et internet), le journal de l'école, le site, la gestion de la BCD, la photo et la vidéo numérique font déjà partie intégrante des apprentissages des élèves et vont se poursuivre. Une meilleure formation des enseignantes reste à mettre en œuvre car dorénavant, les TICE seront abordées au quotidien dans chaque classe. Une réflexion entre la mairie et les écoles a permis de réviser et rénover le parc informatique des écoles (mise en place le vendredi 3 avril). Une charte d'utilisation du matériel informatique sera mise en place entre les écoles et la municipalité.

Goûter

Suite à une visite de Mme l'Inspectrice, une réflexion s'est engagée sur le goûter : le problème de l'obésité, le temps imparti dans l'emploi du temps journalier, les réels besoins énergétiques, l'intérêt pédagogique ont été les sujets abordés. L'équipe enseignante a donc décidé de mettre un terme au goûter quotidien systématique. Chaque enseignante devra réfléchir au goûter en terme de projet pédagogique qui puisse donner lieu à un travail en classe et en informer les familles.

Le principe de la bouteille d'eau à disposition donne entière satisfaction. Il est rappelé que cette bouteille doit être changée à chaque période de vacances.

Service minimum d'accueil / enquête garderie péri-scolaire

Comme la loi le prévoit maintenant, le service minimum d'accueil est mis en œuvre lorsque 25% des enseignants d'une école se sont déclarés grévistes.

Il a donc été mis en place à deux reprises. Le questionnaire distribué par la municipalité a engendré quelques confusions. La directrice rappelle que les enseignantes avertissent les parents de leur position par *l'intermédiaire du cahier de liaison, une semaine à l'avance.*

La surveillance des enfants peut être faite par des élus, du personnel communal, des surveillants de la cantine, des retraités. Des recommandations ont été définies quant à l'utilisation des salles et du matériel de l'école.

L'enquête sur la garderie péri-scolaire proposée par l'Association des Parents montre que 25% des enfants scolarisés à Brillenciel bénéficient de ce système. D'après ce sondage, 14 familles n'ont pas pu ponctuellement inscrire leur enfant faute de place. Les ATSEM chargées de la surveillance sont étonnées. Les parents d'élèves demandent à ce que les explications de fonctionnement soient plus claires (revoir le règlement pour l'année prochaine).

Une commande de mobilier a été remise à la mairie pour améliorer les conditions d'accueil.

Projet annuel 2008/2009 : actions en cours et à venir

Le journal n°9 va paraître.

Le site de l'école est toujours très visité. La directrice rappelle que ce site a aussi pour objectif que les enfants puissent le consulter chez eux.

La BCD est en fonction depuis janvier. L'équipe enseignante remercie les mamans volontaires qui ont aidé à l'enregistrement informatique des livres ainsi que Mme Drevet, ATSEM, qui a fortement contribué à cette mise en place. A l'heure actuelle, trois mamans interviennent régulièrement auprès de petits groupes d'élèves pour des recherches documentaires ou pour se familiariser avec les critères de classification des livres et nous les en remercions vivement.

Le marché de Brillenciel s'est bien déroulé malgré le froid !

Le carnaval de l'école aura lieu le vendredi 3 avril à partir de 9h45. La crèche et l'école élémentaire se joindront au défilé. Ne pas hésiter à faire du "bruit" en accompagnant le cortège !

La chorale continue malgré l'absence de Laurence Ranaldi, notre "enseignante spécialiste" en ce domaine. Un travail en partenariat avec l'Ecole de Musique aura lieu en avril et mai pour toutes les classes.

L'équipe enseignante va essayer de mettre en place une séance de chorale avec l'accompagnement de parents musiciens.

Deux séances seront comme d'habitude proposées aux parents d'élèves pour écouter les enfants chanter.

Un travail avec la FRAPNA est prévu dans le cadre du projet de démarche de développement durable : balades contées au Moulin de Francheville les 21 et 23 avril pour toutes les classes et une animation de création les 5 et 7 mai pour les classes de Mmes Burgada, Pointon-Schoenauer et Melle Bonnefoy. Les thèmes retenus sont l'EAU et l'ARBRE.

Une matinée Athlétisme aura lieu le jeudi 4 juin au stade des Ronzières avec toutes les classes et la collaboration de Mr Garcia, éducateur sportif municipal.

Pour finaliser ce travail, une exposition-ateliers vous sera proposée le 19 mai avec un concours de photos dont vous serez informés plus en détail dans le cahier de liaison de votre enfant.

L'année prochaine, le projet DANSE devrait voir le jour après un temps de formation des enseignantes et de réflexion avec des conseillers pédagogiques.

Accueil enfants handicapés / Poste d'Emploi Vie Scolaire

L'enfant porteur de handicap actuellement scolarisé ira au CP l'année prochaine. Une demande d'accompagnement par une AVS a été demandée. Le poste d'Emploi Vie Scolaire "handicap" actuellement sur l'école prendra fin au 30 juin. En cas d'inscription d'un élève porteur de handicap, une demande de renouvellement de contrat devra être faite avant la fin de l'année scolaire.

Comité de suivi E3D / Pédibus

La charte écologique de l'école est toujours en vigueur. Les enseignantes la font valider auprès des nouveaux parents selon l'avancée de leur projet particulier.

La directrice demande à la municipalité la possibilité de fournir les chiffres de la consommation d'eau et électrique de l'école pour pouvoir faire des comparatifs depuis la mise en place de cette charte.

Cette année, le comité de suivi E3D travaille sur la mise en place d'un Pédibus. Deux sondages et deux réunions ont déjà eu lieu. Le résultat de ces enquêtes font apparaître 2 voire 3 lignes possibles (rue Gambetta, quai JB Simon, rue de la Libération /rue P. Bouvier). Une réunion de finalisation avec les parents volontaires aura lieu très prochainement.

Sécurité / stationnement

A plusieurs reprises, la directrice demande à ce qu'une solution soit apportée au problème du stationnement en face ou devant le portail de l'école ! Mr le Maire ne peut que rappeler que le stationnement sur les trottoirs est interdit et tous les membres du conseil d'école déplorent ce manque de civisme... d'où l'intérêt d'un Pédibus et d'un effort de chacun pour arriver à l'heure à l'école afin de ne pas se garer au plus rapide.

Le parcours pour aller au restaurant scolaire est lui aussi bien souvent rendu difficile voire dangereux à cause de stationnement gênant !

Un exercice de mise en sûreté des élèves (PPMS) a été fait le 5/3 après-midi. Suite à cet essai, l'équipe éducative se pose la question de savoir si la salle de Danse est un lieu véritablement adapté car il y a des aérateurs donnant sur l'extérieur. La question sera posée à la personne référente de l'Education Nationale.

Travaux/Achats

L'équipe éducative remercie la municipalité pour l'achat de la 2^{ème} relieuse et du mobilier de BCD.

La directrice demande que la finition du revêtement de sol (cour des Grands) soit au plus vite effectuée maintenant qu'il fait beau. L'achat d'une structure de jeux pour cette cour sera possible si le bilan budgétaire de juin le permet sinon sur le budget 2010.

Le renouvellement des trottinettes et vélos est de plus en plus nécessaire (vétusté). Mme Goyard-Barrois va étudier le dossier.

L'achat d'une mini-chaîne avait été programmé mais toujours pas effectué.

La directrice renouvelle sa demande de rénovation des portes extérieures de sa classe et le changement des rideaux à lamelles. Mr le Maire informe que ce dossier est à l'étude.

Questions diverses

Du papier toilette est disponible dans tous les sanitaires de l'école et à disposition des garçons comme des filles avec la seule condition de ne pas le jeter dans les urinoirs.

L'école élémentaire a prévue une date de fête de fin d'année au 26 juin, suivi d'un repas organisé par l'Association des Parents.

Les parents élus demandent si l'école maternelle se joindra à cette manifestation. L'équipe éducative rappelle que ce genre d'évènement ne peut se faire qu'avec un support et une finalité pédagogique. La directrice contactera le directeur de l'école élémentaire afin d'élaborer, si cela est possible, un projet commun.

La date du prochain conseil d'école est fixée au mardi 16 juin 2009 à 18h00.

La séance est levée à 21h00

La Directrice

Les Parents

La Mairie